

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W19-597130

Maladie Dentaire Optique (95139) A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

0738

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DERNOUSSI

ZOHLER

Date de naissance :

1945

Adresse :

402 3d Zerktalmi résidence

Nehd:

Kasra

Tél. :

0661215487

Total des frais engagés :

286,80

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENNOUZA Mohamed
Ophtalmologiste
47, Avenue Hassan II - Casablanca
Tél: 05 22 22 87 96 au 05 22 18 13 58

Cachet du médecin :

Date de consultation :

24/11/2021

Nom et prénom du malade :

DERNOUSSI ZOHLER

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

cataracte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

Le : 01/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

ab

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficients	Montant détaillé	Cachet et signature du Médecin Praticant le Paiement des Actes
24/11/2014	Ophthalmo	Dr. BENNOUHA Mohamed Ophthalmologiste 17, Avenue Hassani - Casablanca Tél: 05 22.22.87.98 au 05 22.48.15.58	09.10.27.20.7	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALTAIR LAHBABI AÏCHA Bd de Bourgogne Casablanca Tél: 0522.27.35.82 35601098 - ICE: 001654187000019 INPF 092004639	24 Nov 2021	286,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Casablanca le, 24 novembre 2021



Mme DERMOUNI Zohra

1°) AZYTER: 2 gouttes le matin & 2 gouttes le soir, pendant 3 jours

2°) DEXAFREE: 2 Boites

une unidose complète x 4/j pdt 5 jours

puis x 3/j pdt 5 jours,

puis x 2/j pdt 5 jours,

puis x 1/j pdt 15 jours

3°) MYDRIATICUM COLLYRE:

2 gouttes / jour, le soir au coucher, pendant 15 jours

4°) Rondelles oculaires adhésives: pansement oculaire.

A instiller dans l'oeil opéré.



HARMACIE EL FARABI
me LAHBABI BENNAOUNA
5 Bd Bourgogne Casablanca
ICE: 001654187000019
Tél: 05 22 27 35 82

286,80

30.50

2021-05

1000047

Dr. BENNOUNA Mohamed
Ophthalmologiste
47, Avenue Hassan II - Casablanca
Tél: 05 22 22 87 96 au 05 22 48 13 58

الحالات المستعجلة : 71 71

شارع الحسن الثاني، الطابق الأول - الدار البيضاء
47, Av. Hassan II, 1er étage - Casablanca
Tél.: 05 22 22 87 96 / 05 22 48 13 58
الفاكس : 05 22 47 32 60 - Fax : 05 22 47 32 60
TRAM : Station Place M^{ed} V
E-mail : bennouna.oph@gmail.com / GSM : 06 06 25 45 85



MYDRIATICUM 0,5 %

Collyre - Flacon 10 ml - PPV : 25,90 DH

Non remboursable AMO



6 118001 070428

A.M.M Maroc N°19 DMP/21/NTT

Distribué par les Laboratoires SOTHEMA

B.P. N°1 Bouskoura - 27182 - MAROC

Azyter 15 mg/g

Collyre, B/6 récipients unidoses

PPV : 76,20 DH



6 118001 101801

Distribué par COOPER PHARMA

41, rue Mohamed Diouri, Casablanca

Pharmacien responsable : Amina DAOUDI